



5 février 2013

La refonte des gestes administratifs ne doit pas alourdir nos tâches



Hydro-Québec procède à l'implantation d'une refonte des gestes administratifs qui a pour effet d'abolir des postes de syndiqués du SCFP 2000. Selon l'employeur, cette refonte ne doit pas ajouter de nouvelles tâches aux membres du SSPHQ.

Comme l'entrée de données pour les feuilles de temps était déjà une tâche effectuée par les spécialistes sur feuilles Excel, le fait d'entrer des données sur le nouveau système SAP ne sera pas considéré comme l'ajout d'une nouvelle tâche.

Appel aux « superutilisateurs » : non merci!

Par contre, certains gestionnaires demandent à nos membres de devenir « superutilisateurs », autrement dit, des formateurs qui doivent aider les autres employés à s'appropriier le nouveau système d'entrée de données. Cette demande contrevient au principe de la refonte qui stipule qu'elle ne doit pas ajouter de tâches pour les spécialistes. En conséquence, nous demandons aux membres du 4250 approchés par leur gestionnaire à ce sujet de refuser cette nouvelle fonction de « superutilisateur » et d'en informer leur représentant syndical.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter votre représentant syndical.